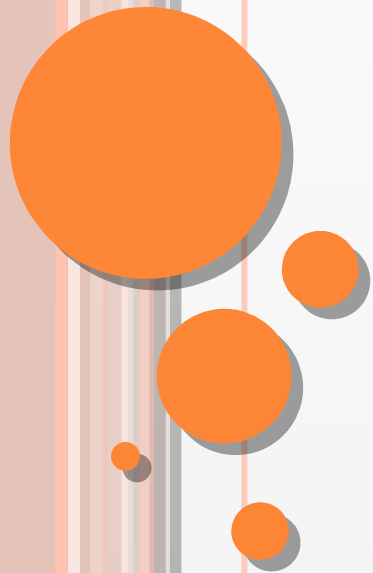




LE C.V.C

Conseil de Vie Collégienne



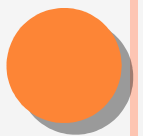
LE CVC C'EST QUOI ?

- Le CVC est une instance consultative composée d'élèves élus au suffrage universel direct par l'ensemble des collégiens. C'est un lieu de partage et de dialogue où l'on écoute votre point de vue et les propositions portées par vos représentants.
- Tous les élèves peuvent se présenter aux élections et tous peuvent voter.



Le CVC est présidé par le chef d'établissement ou par le CPE par délégation et sera composé de 8 élèves (et leurs suppléants), ainsi que 8 adultes (professeurs, surveillants, infirmières, parents d'élèves...) pour représenter l'ensemble de l'établissement et se réunira régulièrement afin de partager des idées, formuler des propositions et faire un point sur l'avancement des projets en cours.

- Chaque élève se présente avec un suppléant et il y aura obligatoirement un garçon et une fille qui représenteront chaque niveau de classe.



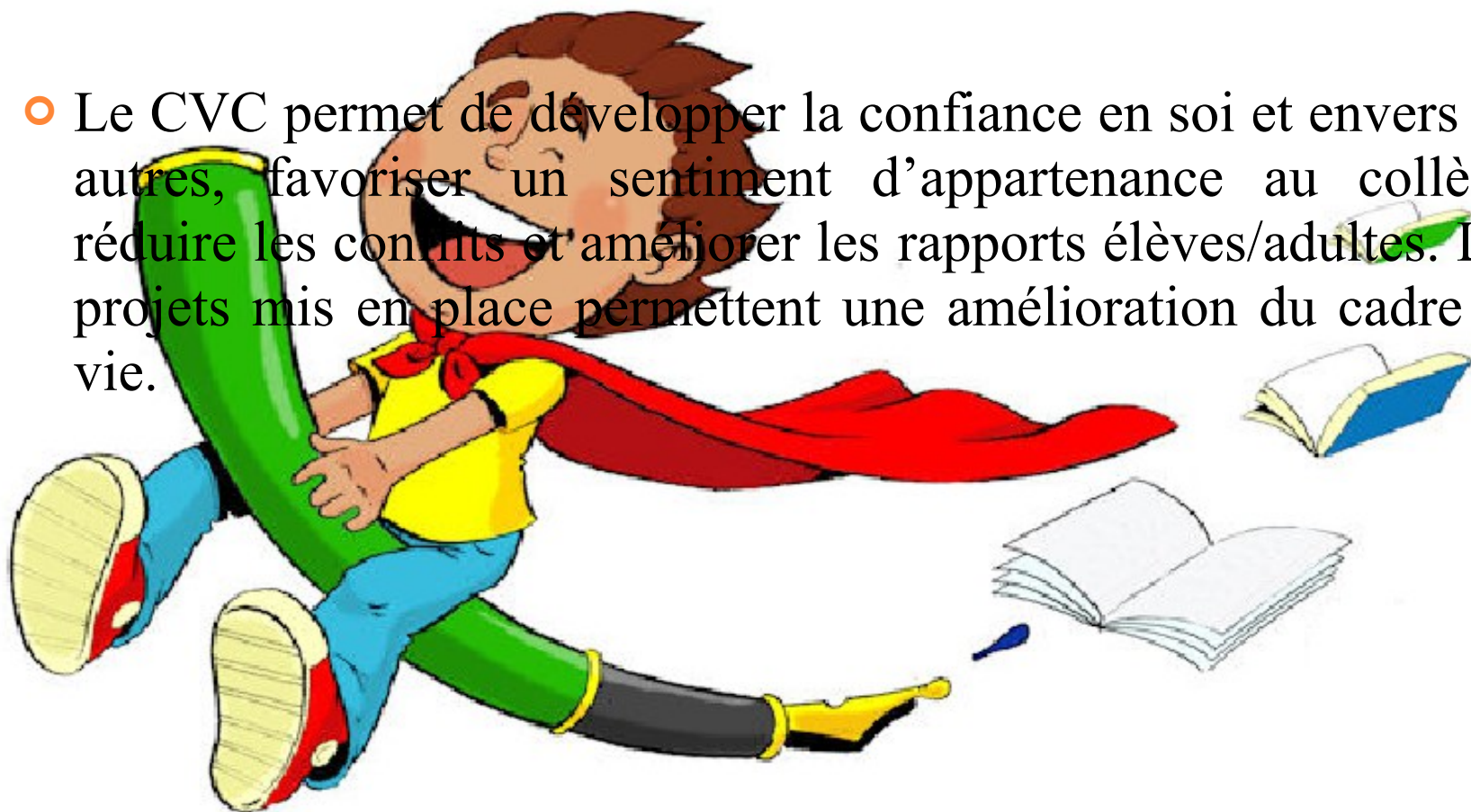
POURQUOI METTRE EN PLACE LE CVC ?

- La loi de refondation de l'École de la République de 2013 et le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture encourage fortement la participation des élèves au sein de leur établissement scolaire.
- Le CVC créer une dynamique d'établissement portée par les collégiens, il offre la possibilité de mettre en place des projets et des actions tout au long de l'année visible de tous. Vous bénéficiez des compétences des adultes membres du CVC pour vous aider à formuler des propositions.



- Vous êtes les premiers concernés par la vie au collège et l'esprit de cette instance est de rendre les collégiens acteurs du mieux vivre ensemble.

- Le CVC permet de développer la confiance en soi et envers les autres, favoriser un sentiment d'appartenance au collège, réduire les conflits et améliorer les rapports élèves/adultes. Les projets mis en place permettent une amélioration du cadre de vie.



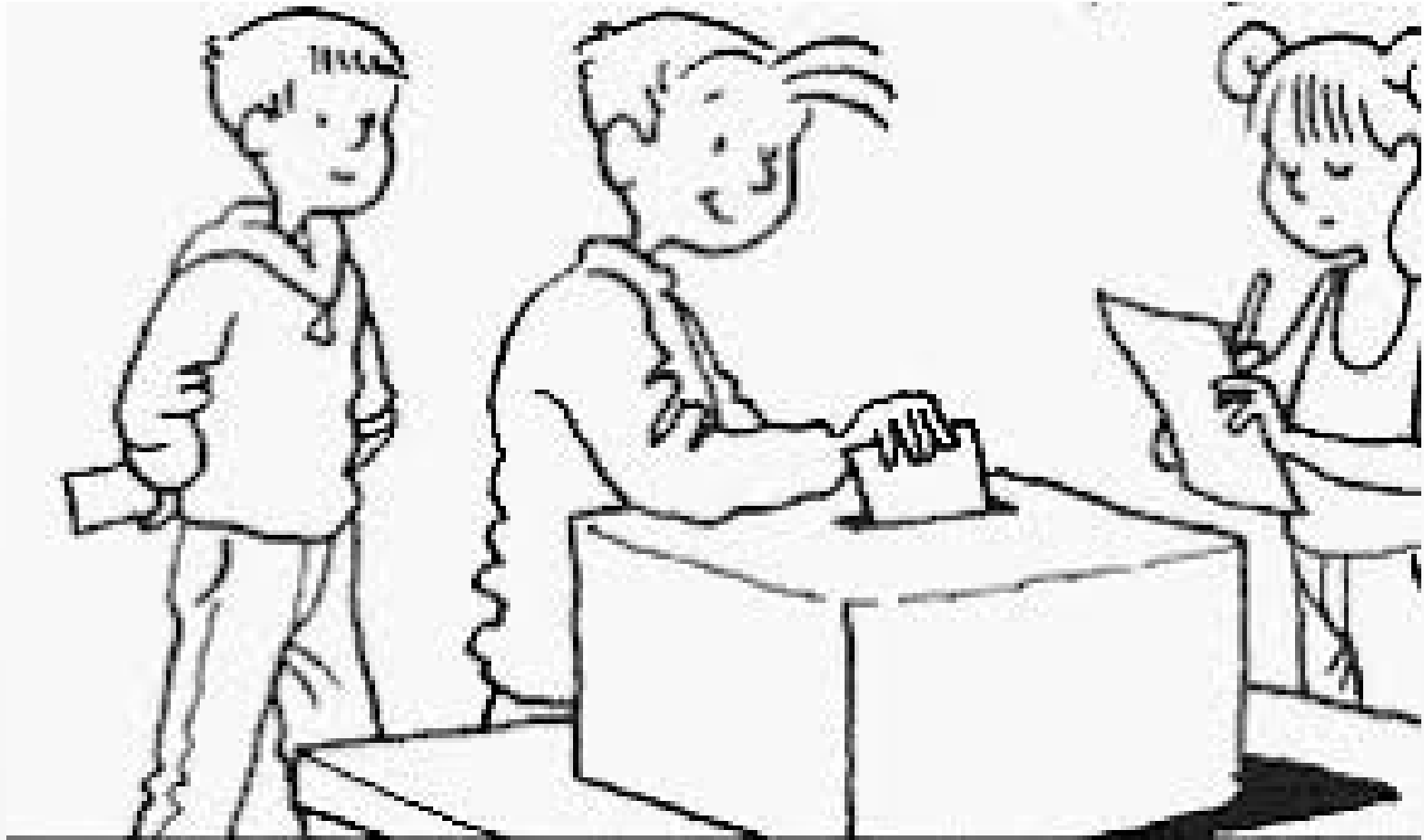
- Les suggestions apportées peuvent concerner l'animation (journées à thèmes, sorties...), l'aménagement des lieux de vie et fonctionnement de la vie scolaire, les différents clubs mis en place, des engagements humanitaires (collecte, partenariat...), les liaisons inter-cycle ou des sujets vous tenant à cœur comme le harcèlement, le racisme ou la violence...
- De plus le CVC te forme progressivement à devenir citoyen actif, engagé, responsable et autonome et va te permettre de valider des compétences du socle commun.



COMMENT SE PRÉSENTER ?

- Pour se présenter il faut remplir la profession de foi avec son suppléant et la donner à la vie scolaire qui l'affichera dans le collège et sur le site du collège. Il ne faut surtout pas hésiter à demander à un adulte si vous avez des questions.
- La récupération des professions de foi se fera au bureau de la vie scolaire jusqu'au vendredi 14 septembre et les élections des membres du CVC auront lieu le vendredi 28 septembre sur le temps du repas de 11h50 à 13h40.





ENGAGEMENT
CONFIANCE
PROJETS ET PARTAGE
EGALITE ET RESPECT
IDENTITE COMMUNE
BIEN ETRE

